

les lycéens mirandais en soutien à leur camarade sous le coup d'une expulsion vers son pays d'origine

Première opération lundi à Mirande



les lycéens mirandais en soutien à leur camarade sous le coup d'une expulsion vers son pays d'origine

Leur camarade de classe Leïla Dahourou, toujours sous le coup d'une expulsion vers son pays d'origine le Burkina Faso, les lycéens mirandais se sont mobilisés de nouveau lundi pour faire connaître la situation de la jeune fille et la décision inique selon eux qui risque d'être appliquée dans quelques semaines. Une pétition de soutien a été lancée sur papier et sur les réseaux sociaux et après avoir parcouru la ville en ce lundi de marché ceux-ci ont mené en fin de matinée une opération sitting face à la sous préfecture. Bien encadrés par Laure et Julien et ... quelques gendarmes tout s'est parfaitement dérouler, contraignant seulement quelques automobilistes à un petit détour. Jeudi il renouvelleront l'opération dans Auch et notamment devant la sous préfecture bien décidés à se faire entendre.

Rappel des faits

Leïla Dahourou une jeune fille du Burkina Faso, élève du lycée Alain Fournier depuis la rentrée scolaire, hébergée chez sa tante à Loubersan a naturellement après ses 18 ans demandé à la préfecture du Gers un titre de séjour pour régulariser sa situation puisque devenue majeure. A sa grande surprise, en guise de réponse, c'est un refus qui lui a été signifié assorti d'un avis à résidence surveillée. Depuis chaque matin la jeune fille se présente régulièrement à la gendarmerie de Mirande. Le 19 mars dernier, celle-ci s'est vu signifié son expulsion pour le lendemain demain matin 20 mars à 7 heures, heure à laquelle elle devrait se présenter à la brigade locale.

Les enseignants de l'établissement alertés se sont immédiatement mobilisés, une délégation accompagnée de lycéens s'est rendue le matin même à la gendarmerie de Mirande. Une situation d'autant plus incompréhensible pour eux, que le père de Leïla est naturalisé français, qu'il vit à Paris et se trouve à la recherche d'un logement pour recevoir sa fille jusqu'à présent hébergée chez une tante. Soutenus par le Réso RESF 32 ceux-ci ont organisé un rassemblement l'après midi devant la préfecture d'Auch.

A l'issue de cette manifestation de soutien, il semblait que la situation de Leïla allait dans le bon sens puisqu'elle n'aurait pas à se rendre à la gendarmerie tous les matins, l'assignation était levée et elle pourrait continuer sa scolarité au lycée Alain Fournier. Une disposition valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en attendant d'autres dispositions.